

**miliboo.com**

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

AU 31 OCTOBRE 2022

<b>1</b>	<b>EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE.....</b>	<b>5</b>
1.1	LE GROUPE M6 ENTRE A HAUTEUR DE 21.4% AU CAPITAL DE MILIBOO.....	5
<b>2</b>	<b>RESULTATS D'ACTIVITE SUR LA PERIODE.....</b>	<b>7</b>
2.1	COMPTE DE RESULTAT SEMESTRIEL SIMPLIFIE.....	7
2.2	COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE SUR LA PERIODE .....	9
2.3	FLUX DE TRESORERIE .....	12
<b>3</b>	<b>ETATS FINANCIERS COMPTABLES AU 31 OCTOBRE 2022 .....</b>	<b>14</b>
3.1	COMPTE DE RESULTAT .....	14
3.2	BILAN .....	15
3.3	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE .....	16
3.4	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES .....	16
3.5	RECONCILIATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION ET DE L'EBITDA RETRAITE .....	17
3.6	RETRAITEMENT DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT FIGURANT DANS LES COMPTES DE LA PERIODE DE LA PERIODE ALLANT DU 1 <sup>ER</sup> MAI 2021 AU 31 OCTOBRE 2021 .....	17
<b>4</b>	<b>PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES.....</b>	<b>19</b>
4.1	REFERENTIEL COMPTABLE DE LA SOCIETE.....	19
4.2	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	19
4.3	IMMOBILISATIONS CORPORELLES .....	20
4.4	IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	20
4.5	DEPRECIATION DES ACTIFS .....	20
4.6	PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES .....	21
4.7	STOCKS.....	21
4.8	CREANCES.....	21
4.9	OPERATIONS EN DEVISES ETRANGERES.....	21
4.10	ENGAGEMENTS DE RETRAITE .....	22
4.11	CHIFFRE D'AFFAIRES .....	22
4.12	FRANCHISES DE LOYER.....	22
4.13	PARTICIPATION DES BAILLEURS AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BOUTIQUES .....	23
4.14	RESULTAT EXCEPTIONNEL .....	23
4.15	RESULTAT PAR ACTION .....	23
<b>5</b>	<b>NOTES SUR LES COMPTES INTERMEDIAIRES.....</b>	<b>24</b>
5.1	CHIFFRE D'AFFAIRES .....	24
5.2	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION .....	25
5.3	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES .....	25
5.4	CHARGES DE PERSONNEL .....	26
5.5	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS .....	26
5.6	RESULTAT FINANCIER .....	26
5.7	RESULTAT EXCEPTIONNEL .....	27
5.8	IMPOT SUR LE RESULTAT .....	27
5.9	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	27
5.10	IMMOBILISATIONS CORPORELLES .....	27
5.11	IMMOBILISATIONS FINANCIERES .....	28
5.12	STOCKS ET EN-COURS.....	28
5.13	CLIENTS ET COMPTES RATTACHES.....	28
5.14	AUTRES CREANCES, COMPTES DE REGULARISATION ET ECARTS DE CONVERSION ACTIF....	29

5.15	COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL .....	29
5.16	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES .....	30
5.17	EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES.....	30
5.18	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES.....	30
5.19	FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES .....	34
5.20	AUTRES DETTES, COMPTES DE REGULARISATION ET ECARTS DE CONVERSION PASSIF .....	34
5.21	PRODUITS A RECEVOIR .....	34
5.22	CHARGES A PAYER .....	35
5.23	ENGAGEMENTS HORS BILAN .....	35
<b>6</b>	<b>EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE .....</b>	<b>39</b>

Créé en 2005, Miliboo est un acteur majeur de la conception et de la vente de mobilier « tendance », modulable et personnalisable sur Internet, avec la particularité de garantir une expédition sous 24 à 72h en France.

Avec plus de 2 500 références essentiellement vendues sur son site [www.miliboo.com](http://www.miliboo.com) et dans ses trois « Milibootik », points de vente physiques situés à Paris et à Lyon, la société propose des gammes complètes de meubles pour toute la maison.

Miliboo contrôle l'ensemble de la chaîne de valeur : conception/design, contrôle qualité (filiale en Chine), outils logistiques, marketing et relations clients (filiale en Espagne pour une partie du Service Client en langues étrangères) sont internalisés. Basée à Chavanod (74) et disposant de son propre entrepôt, Milistock, à Saint-Martin-de-Crau (13), la société commercialise principalement dans 6 pays d'Europe.

La société a été immatriculée le 14 septembre 2006. Depuis le 15 décembre 2015, Miliboo est cotée sur le marché Euronext Growth à Paris (code ISIN : FR0013053535 ; code mnémonique : ALMLB).

Miliboo publie ses informations sur un site internet à l'adresse suivante : <http://www.miliboo-bourse.com>.

# 1 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE

---

## 1.1 LE GROUPE M6 ENTRE A HAUTEUR DE 21.4% AU CAPITAL DE MILIBOO

Miliboo et le Groupe M6, à travers sa filiale M6 Interactions, ont signé le 5 mars 2019 un partenariat « media for equity » d’envergure, afin de soutenir les ambitions de développement de Miliboo.

Pendant 3 ans, le Groupe M6 a mis à disposition de Miliboo un volume d’espaces publicitaires sur l’ensemble de ses médias (antennes TV, radio et digital) et a été rémunéré en contrepartie par des obligations convertibles en actions (« OCA » ci-après) Miliboo d’une valeur totale de 3.750 K€, émises en 2 tranches.

Ces obligations convertibles étaient assorties d’un taux d’intérêt annuel de 1,5%. Au 30 juin 2022, le montant total de cette créance d’intérêts due à M6 Interactions s’élevait à 138 K€.

Le contrat d’émission signé le 5 mars 2019 prévoyait que, dans l’hypothèse où M6 Interactions déciderait de convertir intégralement ses obligations convertibles en actions ordinaires, cette conversion lui donnerait droit de souscrire à un nombre maximum de 1.483.213 actions ordinaires, représentant 21,40% du capital social de la société.

Il était également prévu que, si la conversion intégrale des obligations convertibles était demandée par M6 Interactions, le montant de la créance d’intérêt porterait augmentation de capital au profit de M6 Interactions, dans la limite de ce montant et par compensation.

Enfin, le contrat d’émission stipulait que, cette augmentation de capital par compensation avec les intérêts dus viendrait en déduction du nombre total d’actions ordinaires pouvant être souscrites par conversion des obligations convertibles. Ainsi, le nombre total d’actions pouvant être émises au profit de M6 Interactions restait inchangé malgré la compensation avec la créance d’intérêts.

À l’issue de ces 3 ans, le Groupe M6 a confirmé sa volonté de devenir un actionnaire de référence de Miliboo et a choisi de convertir l’intégralité des OCA en actions ordinaires.

Le Groupe M6 a adressé le 17 juin 2022 une lettre d’exercice du droit à conversion des OCA, puis le 1er juillet 2022 les bulletins de souscription.

Le 1er juillet 2022, le Conseil d’Administration de Miliboo a d’une part approuvé les termes de la lettre d’exercice adressée le 17 juin 2022 et a d’autre part procédé à l’émission de 1.436.405 actions ordinaires nouvelles, de 0,10€ de valeur nominale, en vertu de la conversion des OCA. Enfin, se fondant sur la délégation octroyée par les actionnaires lors de leur assemblée générale mixte du 21 octobre 2021 (douzième résolution), il a procédé à l’émission de 46.808 actions ordinaires nouvelles, de 0,10€ de valeur nominale, par compensation de la créance d’intérêts.

Au global, cette opération se traduit par l’émission au profit de M6 Interactions de 1.483.213 actions nouvelles Miliboo, ce qui porte à 6.930.904 actions le nombre total d’actions Miliboo existantes.

Les actions nouvelles portent jouissance immédiatement et M6 détient, au 1er juillet 2022, respectivement 21,4% du capital et 17,8% des droits de vote réels. L’actionnariat de Miliboo se décompose alors de la manière suivante :

	Répartition du Capital				Répartition des droits de vote réels			
	au 30 juin 2022		au 1er juillet 2022 Après conversion des OCA		au 30 juin 2022		au 1er juillet 2022 Après conversion des OCA	
	Actions	%	Actions	%	Droits de vote Réels	%	Droits de vote Réels	%
Mandataire Dirigeant	979 321	17,98%	979 321	14,13%	1 227 449	17,86%	1 227 449	14,69%
Auriga Partners	2 015 649	37,00%	2 015 649	29,08%	3 083 226	44,87%	3 083 226	36,91%
Magelio/Sigma (actions de concert) <sup>(1)</sup>	1 013 743	18,61%	1 013 743	14,63%	1 013 743	14,75%	1 013 743	12,13%
M6 Interactions	0	0,00%	1 483 213	21,40%	0	0,00%	1 483 213	17,75%
Public	1 381 590	25,36%	1 381 590	19,93%	1 546 557	22,52%	1 546 557	18,52%
Actions auto-détenues	57 388	1,05%	57 388	0,83%	0	0,00%	0	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>5 447 691</b>	<b>100,00%</b>	<b>6 930 904</b>	<b>100,00%</b>	<b>6 870 975</b>	<b>100,00%</b>	<b>8 354 188</b>	<b>100,00%</b>

Nota (1) : Actions de concert de Magelio Capital SAS, des fonds Sigma (à savoir Fip Patrimoine Bien-Etre, Fip FRANCE Investissement PME, FCPI Rebond Europe 2020, FCPI Rebond Europe 2021, FIP Rendement Bien-Etre n°3, FCPI Euroopportunités 2022), Michel Picot & Advest SAS, Florent & Gwenaëlle Saint-Léger & Saint Leger Holding. Le nombre d'actions correspond à celui déclaré par le concert d'actionnaires dans leur notification de mise en concert du 5 avril 2022. Par hypothèse, ce nombre n'a pas varié entre le 5 avril et la date de conversion des OCA.

Cette opération permet de renforcer les capitaux propres de Miliboo et de réduire son endettement de 3.750 K€.

Il a été proposé aux actionnaires de Miliboo, à l'occasion de l'Assemblée Générale du 21 octobre 2022, de nommer la société M6 Interactions en qualité d'administrateur. Cette résolution a été adoptée.

## 2 RESULTATS D'ACTIVITE SUR LA PERIODE

### 2.1 COMPTE DE RESULTAT SEMESTRIEL SIMPLIFIE

En milliers d'euros	31/10/2022 - 6 Mois -	31/10/2021 - 6 Mois -	Variation K€	% Variation
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>21 359</b>	<b>18 413</b>	<b>2 946</b>	<b>16%</b>
Coût des produits vendus	(10 440)	(7 504)		39%
<b>MARGE BRUTE</b>	<b>10 918</b>	<b>10 909</b>	<b>10</b>	<b>0%</b>
<i>en % du Chiffre d'Affaires</i>	<b>51,1%</b>	<b>59,2%</b>		
Charges d'exploitation (hors provisions)	(12 597)	(10 407)	(2 191)	21%
Autres produits et produits d'exploitation (hors provisions)	90	82	8	10%
<b>EBITDA <sup>(1)</sup></b>	<b>(1 589)</b>	<b>584</b>	<b>(2 173)</b>	<b>-372%</b>
<i>en % du Chiffre d'Affaires</i>	-7,4%	3,2%		
<b>Retraitements des charges d'exploitation :</b>				
Diffusions Spots TV-Radio-Web rémunérées en OCA <sup>(2)</sup>	224	520	(295)	
Franchises de loyer des boutiques <sup>(3)</sup>	(36)	(56)	20	
Charges de plan de rémunération en actions <sup>(4)</sup>	15	(71)	86	
Autres charges retraitées <sup>(5)</sup>	67	42	25	
<b>Total Retraitements des charges d'exploitation</b>	<b>270</b>	<b>434</b>	<b>(164)</b>	
<b>EBITDA RETRAITE <sup>(6)</sup></b>	<b>(1 319)</b>	<b>1 018</b>	<b>(2 337)</b>	<b>-230%</b>
<i>en % du Chiffre d'Affaires</i>	-6,2%	5,5%		
Dotations et reprises aux provisions et aux amortissements	(263)	(76)	(187)	246%
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(1 852)</b>	<b>508</b>	<b>(2 360)</b>	<b>-465%</b>
<i>en % du Chiffre d'Affaires</i>	-8,7%	2,8%		
<b>EBIT RETRAITE <sup>(7)</sup></b>	<b>(1 582)</b>	<b>942</b>	<b>(2 524)</b>	<b>-268%</b>
<i>en % du Chiffre d'Affaires</i>	-7,4%	5,1%		
Résultat Financier	(122)	(165)	43	26%
Résultat Exceptionnel	(48)	(92)	43	47%
Impôts	12	15	(2)	-14%
<b>RESULTAT NET</b>	<b>(2 010)</b>	<b>266</b>	<b>(2 276)</b>	<b>-857%</b>
<i>en % du Chiffre d'Affaires</i>	-9,4%	1,4%		

(1) **EBITDA**: Earnings before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization. Cet indicateur correspond au résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements et aux provisions (hors exceptionnel). L'EBITDA ne constitue pas un agrégat financier défini par les normes comptables françaises et n'est pas directement comparable aux indicateurs ainsi dénommés par d'autres entreprises.

(2) La couverture médiatique (espaces publicitaires télé, radio et digital) mise à disposition par le Groupe M6 est rémunérée sous forme d'obligations convertibles en actions (« OCA » ci-après), émises et souscrites en deux tranches successives, respectivement le 2 mai 2019 et le 4 juillet 2020. Bien que non consommatrice de trésorerie (« charge non-cash » ci-après), elle est reconnue comme une charge dans le résultat opérationnel au fur et à mesure de son utilisation.

Le retraitement consiste à exclure du résultat opérationnel les charges non-cash rémunérées en OCA de consommation des espaces publicitaires mis à disposition par le Groupe M6. Ce retraitement fait ainsi ressortir l'essence de l'accord *media-for-equity*, conclu avec M6 Interactions en mars 2019 pour une durée maximale de 3 ans. Etant précisé que ces OCA ont été intégralement converties en actions ordinaires de la Société par décision du Conseil d'administration du 1<sup>er</sup> juillet 2022 (se référer au paragraphe 1 du présent rapport – Evénements Significatifs de la Période).

- (3) Des allègements de loyers, au cours des premières années de bail, ont été obtenus pour les boutiques parisiennes. Par conséquent ces allègements entraînent un loyer inégal au cours du bail, rendant moins lisibles les comparaisons d'un exercice à l'autre ou d'une situation intermédiaire à l'autre.

L'avis OEC N°29 de 1995 sur la comptabilisation des contrats de location préconise de linéariser les loyers sur la durée du contrat, de manière à traduire les avantages économiques procurés par le bien de période en période.

Ce faisant, une charge de loyer est comptabilisée pour des périodes où aucun loyer n'est décaissé, ni décaissable.

Le retraitement opéré vise à ne retenir au résultat opérationnel que le loyer réellement facturé par le bailleur. Ce retraitement fait ainsi ressortir le résultat des négociations commerciales entre la Société et le bailleur.

- (4) Retraitement des impacts comptables des actions gratuites attribuées par la Société, afin de refléter sa performance opérationnelle indépendamment de sa politique d'attraction et de rétention de ses cadres clés.

- (5) Concerne l'étalement des coûts de la réalisation des spots publicitaires, confiée au Groupe M6, sur leur période d'utilisation effective.

- (6) EBITDA RETRAITE : Cet indicateur correspond à l'EBITDA (cf. note (1) ci-dessus) duquel sont soustraites les charges détaillées en notes 2 à 5 ci-dessus, s'agissant principalement de charges non-cash.

Il ne constitue pas un agrégat financier défini par les normes comptables françaises et n'est pas directement comparable aux indicateurs ainsi dénommés par d'autres entreprises.

L'Ebitda retraité constitue une mesure de performance opérationnelle suivie par la Société, permettant à sa direction d'appréhender les activités et les tendances opérationnelles en cours. Son évolution est commentée dans la section 2.2 du présent rapport.

- (7) EBIT RETRAITE : Cet indicateur correspond au Résultat d'Exploitation duquel sont soustraites les charges détaillées en notes 2 à 5 ci-dessus.

Il ne constitue pas un agrégat financier défini par les normes comptables françaises et n'est pas directement comparable aux indicateurs ainsi dénommés par d'autres entreprises

L'Ebit retraité constitue une mesure de performance opérationnelle prenant en compte les dotations et reprises de provisions et d'amortissement, permettant à la direction de la Société d'appréhender les activités et les tendances opérationnelles en cours.



## 2.2 COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE SUR LA PERIODE

### 2.2.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Dans une conjoncture inflationniste pesant sur la consommation des ménages, le chiffre d'affaires de la période s'est établi à 21.359 K€, en hausse de 2.946 K€ (+16,0%) par rapport à la même période l'an passé.

Miliboo a réalisé au 1<sup>er</sup> trimestre 2022-23 (mai à juillet 22) un chiffre d'affaires de 9.568 K€, en croissance de 596 K€ (+6,7%). Pour rappel le 1<sup>er</sup> trimestre est traditionnellement le moins élevé de l'année en termes de chiffre d'affaires. L'activité a été portée par la croissance des volumes. En France (86% du chiffre d'affaires), Miliboo enregistre une progression de +6,9% de son chiffre d'affaires à 8,2M€, contre 7,7 M€ à la même période l'année passée. Le positionnement *phygital* de la marque a joué à plein. En effet, si l'activité Internet s'est légèrement contractée, les boutiques ont pris le relais de la croissance notamment la 3<sup>ème</sup> Milibootik rue de Rivoli à Paris qui se distingue par sa montée en puissance. À l'international (Italie, Espagne et Allemagne), les ventes sont en croissance de +5,1% témoignant de l'attractivité de l'offre Internet dans ces pays.

Le 2<sup>ème</sup> trimestre présente une forte croissance (+24,9%) avec un chiffre d'affaires s'établissant à 11.791 K€. Cette progression est générale sur tous les pays : en France (86% du chiffre d'affaires), Miliboo enregistre une hausse de son chiffre d'affaires de +22,9%, portée par un bon développement de l'activité sur tous ses canaux de distribution, boutiques, sites Internet et Marketplaces tierces. A l'international, le chiffre d'affaires est en hausse de +38,1%, témoignant de l'attractivité de la marque sur ses marchés phares (Italie, Espagne et Allemagne).

Le panier moyen de la période a progressé de 4,9% pour s'établir à 315 € HT contre 301 € HT pour la même période l'an passé. Le bond de chiffre d'affaires a été réalisé par les volumes, l'effet prix étant marginal sur le semestre.

### 2.2.2 MARGE BRUTE

Le taux de marge brute <sup>1</sup> s'établit à 51,1% sur la période, à comparer à un taux de 59,2% sur la même période l'an passé. Ainsi la marge brute <sup>1</sup> s'est établie à 10.918 K€ pour la période à comparer à 10.909K€ pour la même période l'an passé (+0,1%).

Depuis le 2<sup>ème</sup> semestre de l'exercice précédent, comme tout importateur de produits manufacturés Miliboo fait face à des prix de revient très élevés sur ses produits du fait des tensions inflationnistes mondiales, notamment du fret international et des matières premières, amplifiées par l'évolution défavorable de la parité euro-dollar.

### 2.2.3 CHARGES ET PRODUITS D'EXPLOITATION

Les charges et produits d'exploitation <sup>2</sup> détaillés ci-dessous s'entendent hors tout retraitement explicité en notes 2 à 5 du paragraphe 2.1 du présent rapport, ainsi que hors dotation et reprises de provisions d'amortissements.

Les charges et produits d'exploitation <sup>2</sup> s'élèvent en totalité à 12.508 K€ pour la période, contre 10.325K€ pour la même période l'an passé, soit une augmentation de 2.183 K€ (+21,1%).

---

<sup>1</sup> Soit la marge brute (i.e. Chiffre d'affaires – achats de marchandises + ou – variation de stocks, y compris de matières premières) rapportée au Chiffre d'affaires.

<sup>2</sup> Autres qu'achats de marchandises et matières premières, variation de stock, dotation aux amortissements et provisions, mais comprenant les transferts de charges et la production immobilisée

Les principales évolutions <sup>3</sup> portent sur les postes de coûts variables suivants :

- Les dépenses de « Publicité, relations publiques, marketing » ont progressé de 656 K€, dont 230K€ d'efforts publicitaires TV/Radio supplémentaires et 101 K€ de frais de tournage d'un nouveau spot de pub. Les dépenses de marketing digital progressent de 312 K€, et se stabilisent autour des 8% de CA sur les deux périodes comparées ;
- Les coûts de « Transport de biens » (i.e. coût de livraison aux clients) ont progressé de 562 K€, comme conséquence mécanique de la hausse du volume d'activité ;
- Les « rémunérations d'intermédiaire » ont progressé de 277 K€. Pour partie il s'agit de commissions des *marketplace* (+91 K€). Pour partie il s'agit de la refacturation par la filiale Miliboutique de ses coûts d'exploitation – i.e. la mise à disposition de personnel commercial en boutique sous forme de contrat d'agent exclusif – (+171 K€). Cette augmentation fait suite à l'effet trimestre plein de la boutique de Rivoli et l'accroissement de l'activité des boutiques en général. Parallèlement la société enregistre des charges nouvelles telles principalement celles liées à sa nouvelle structure d'assistance commerciale en Espagne ouverte en décembre 21 (+73K€ de coût d'exploitation pour la période).

Par ailleurs au rang des coûts fixes, les « frais de stockage » ont progressé de 442 K€. Cette augmentation provient du fait que la filiale Milistock a bénéficié l'an passé d'une franchise de loyers pour sa plateforme jusqu'au 31 décembre 2021.

#### **2.2.4 EBITDA RETRAITE**

Les charges et produits d'exploitation retraités <sup>4</sup> ressortent à 12.238 K€ à comparer à 9.891 K€ pour la même période l'an passé, soit une augmentation de 2.347 K€ (+23,7%).

L'Ebitda retraité, qui est une mesure de performance opérationnelle suivie par la Société, ressort négatif à hauteur de -1.319 K€ (-6,2% du CA) à comparer à +1.018 K€ (5,5% du CA) pour la même période l'an passé, soit une diminution de 2.337 K€. Cette diminution est principalement imputable au recul du taux de marge (se reporter au paragraphe 2.2.2 du présent rapport) et une hausse des charges d'exploitation variables.

#### **2.2.5 EBITDA**

L'EBITDA ressort négatif à -1.589 K€, à comparer 584 K€ l'an passé, soit une diminution de 2.173 K€. Cette diminution est principalement imputable au recul du taux de marge (se reporter au paragraphe 2.2.2 du présent rapport) qui n'a pu compenser la progression des charges variables d'exploitation.

Le ratio EBITDA / CA s'établit à -7.4% du chiffre d'affaires, à comparer à 3.2% pour la période comparative passée, sous l'impulsion de la diminution du taux de marge au cours de la période (se reporter au paragraphe 2.2.2 du présent rapport) et une hausse des charges d'exploitation variables

#### **2.2.6 EBIT RETRAITE**

L'Ebit retraité, qui s'apparente au résultat d'exploitation retraité des charges non cash et/ou non récurrentes détaillées dans la section 2.1 du présent rapport, ressort négatif à hauteur de 1.582 K€ (-7.4% du chiffre d'affaires) à comparer à +942 K€ sur la période comparative passée, soit une diminution de 2.524 K€.

<sup>3</sup> Se reporter à la note 5.3 sur les comptes intermédiaires.

<sup>4</sup> I.e. autres qu'achats de marchandises et matières premières, variation de stock, dotation aux amortissements et provisions, mais comprenant les transferts de charges et la production immobilisée et retraitées des éléments décrits aux notes 2 à 6 de la section 2.1 du présent rapport

### **2.2.7 RESULTAT D'EXPLOITATION**

Le résultat d'exploitation ressort négatif à 1.852 K€, à comparer à 508 K€ pour la même période l'an passé, soit une diminution de 2.360 K€.

La dégradation de la rentabilité opérationnelle, avec un ratio Résultat d'Exploitation/CA de -8,7% contre 2,8% pour la même période l'an passé, s'explique par une diminution du taux de marge et une hausse des charges d'exploitation variables.

### **2.2.8 RESULTAT FINANCIER, RESULTAT EXCEPTIONNEL**

Le résultat financier ressort négatif de 122 K€, à comparer à une perte de 165 K€ pour la même période l'an passé.

Le résultat exceptionnel ressort négatif de 48 K€, à comparer à une perte de 92 K€ pour la même période l'an passé, expliqué principalement par une moindre occurrence de charges exceptionnelles.

### **2.2.9 RESULTAT NET**

Le Résultat Net ressort négatif à - 2.010 K€ à comparer à 266 K€ pour la même période l'an passé. Cette diminution est imputable à la baisse du taux de marge et des charges variables d'exploitation en hausse.

## 2.3 FLUX DE TRESORERIE

En milliers d'euros	Notes	31/10/2022 - 6 Mois -	Reclassement t OCA M6	Retraitement ts <sup>(1) (2)</sup>	31/10/2022 - 6 Mois - Retraité	31/10/2021 - 6 Mois -	Reclassement t OCA M6	Retraitement ts <sup>(1) (2)</sup>	31/10/2021 - 6 Mois - Retraité
<b>OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>									
<b>Résultat net</b>		<b>(2 010)</b>			<b>(2 010)</b>	<b>266</b>			<b>266</b>
- Amortissements	5.5	217			217	193			193
- Provisions	5.5 & 5.16	122			122	34			34
- Plus-values de cession, nettes d'impôts		25			25	60			60
- Production immobilisée	5.2	-			-	-			-
- Subvention		-			-	(62)			(62)
- Autre	5.4	15			15	(314)			(314)
- Produits & Charges sans contrepartie en trésorerie <sup>(1) (2)</sup>				188	188			463	463
<b>Total Variation de Trésorerie issue du Résultat de la période</b>		<b>(1 631)</b>	-	<b>188</b>	<b>(1 443)</b>	<b>178</b>	-	<b>463</b>	<b>641</b>
<b>Variation du besoin en fonds de roulement liée à l'activité</b>	5.12 / 13 & 14 5.19 & 5.20	<b>(402)</b>	-	<b>(188)</b>	<b>(590)</b>	<b>(4 547)</b>	-	<b>(463)</b>	<b>(5 010)</b>
<b>FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES</b>		<b>(2 033)</b>	-	-	<b>(2 033)</b>	<b>(4 369)</b>	-	-	<b>(4 369)</b>
<b>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>									
Acquisitions d'immobilisations	5.9 & 5.10	(309)			(309)	(691)			(691)
Cessions d'immobilisations	5.9 & 5.10	-			-	23			23
(Augmentations) / Réductions d'immobilisations financières	5.11	38			38	33			33
<b>FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>(272)</b>	-	-	<b>(272)</b>	<b>(635)</b>	-	-	<b>(635)</b>
<b>OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>									
Augmentations de capital en numéraire (dont prime d'émission)	5.15	-			-	869			869
Emission d'Obligations Convertibles en Actions	5.17	0			0	-			-
Souscription d'emprunts bancaires	5.18	-			-	-			-
Remboursements d'emprunts	5.18	(795)			(795)	(433)			(433)
Subvention d'investissement reçue		-			-	200			200
Variation des comptes courants		15			15	20			20
<b>FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>		<b>(780)</b>	-	-	<b>(780)</b>	<b>656</b>	-	-	<b>656</b>
<b>VARIATION NETTE DE TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE</b>		<b>(3 084)</b>	-	-	<b>(3 084)</b>	<b>(4 348)</b>	-	-	<b>(4 348)</b>
<b>TRESORERIE &amp; EQUIVALENTS DE TRESORERIE A L'OUVERTURE</b>		<b>8 395</b>			<b>8 395</b>	<b>12 859</b>			<b>12 859</b>
<b>TRESORERIE &amp; EQUIVALENTS DE TRESORERIE A LA CLOTURE</b>		<b>5 311</b>			<b>5 311</b>	<b>8 511</b>			<b>8 511</b>

*Dont Concours bancaires courants*

Le tableau de flux de trésorerie standard est établi par différence de soldes de différents postes comptables, principalement de bilan, entre le 31 octobre Année N et le 30 avril Année N-1. Cependant, certains postes de bilan peuvent avoir varié sans aucun effet sur la trésorerie réelle de la société.

Ainsi, afin de refléter la réalité de la consommation ou de la génération de trésorerie sur la période, la présentation dans le tableau de flux de trésorerie des éléments suivants a été retraitée :

- (1) « Allègements de Loyers » : La Société bénéficie d'allègements de loyers au cours des premières années de bail. Cependant, par application de l'avis de l'OEC n°29 de 1995 sur les contrats de location, même non décaissée et non décaissable, une charge de loyer doit être enregistrée comptablement tout au long des exercices, y compris pour les mois en franchise totale (se reporter à la note 3 du paragraphe 2.1 du présent rapport). Le retraitement consiste à exclure cette charge non-cash du résultat opérationnel et sa contrepartie présentée initialement en besoin en fonds de roulement.
- (2) « Diffusions Spots TV-Radio-Web rémunérées en OCA » : La consommation des espaces publicitaires mis à disposition par M6 est reconnue comme une charge dans le résultat opérationnel. Cette charge est rémunérée en obligations convertibles en actions et non par un flux de trésorerie. Le retraitement vise à exclure cette charge non-cash du résultat opérationnel et sa contrepartie présentée initialement en besoin en fonds de roulement.

### ANALYSE DU TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE RETRAITE

Le résultat net, exclusion faite des charges comptables sans effet sur la trésorerie, a consommé 1.443K€ de trésorerie à comparer à une génération de 641 K€ sur la même période l'an passé.

Le besoin en fonds de roulement lié à l'activité a augmenté de 585 K€, principalement expliqué par une diminution des dettes fournisseurs de 1.094 K€, partiellement compensée par ailleurs par une baisse des stocks bruts de 654 K€.

La société a procédé à 272 K€ d'investissements matériels et immatériels, principalement dévolus à la poursuite de la construction d'une nouvelle plate-forme informatique propriétaire.

La société a procédé à 795 K€ de remboursements de prêts moyen et long terme. La variation du poste de remboursement est imputable au démarrage du remboursement des PGE depuis mai 2022.

Au 31 octobre 2022, la trésorerie disponible s'élève à 5.217 K€ auxquels s'ajoutent 94 K€ de valeurs mobilières de placement, contre respectivement 8.402 K€ de disponibilités et 109 K€ de valeurs mobilières de placement à la clôture de l'exercice précédent.

L'endettement bancaire seul s'établit à 6.068 K€ au 31 octobre 2022 contre 6.863 K€ à la clôture de l'exercice précédent.

### 3 ETATS FINANCIERS COMPTABLES AU 31 OCTOBRE 2022

#### 3.1 COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'euros	Notes	31/10/2022 - 6 Mois -	31/10/2021 - 6 Mois -
Chiffre d'affaires	5.1	21 359	18 413
Production immobilisée		-	-
Subvention d'exploitation	5.2	9	9
Autres produits d'exploitation	5.2	124	290
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>21 492</b>	<b>18 712</b>
Achats de marchandises et matières premières		(9 787)	(10 113)
Variation de stocks de marchandises et matières premières		(654)	2 609
Autres coûts accessoires		-	-
Autres achats et charges externes	5.3	(10 716)	(8 770)
Impôts, taxes et versements assimilés		(100)	(141)
Salaires et traitements	5.4	(1 236)	(1 177)
Charges sociales	5.4	(438)	(262)
Dotations aux amortissements et provisions	5.5	(306)	(294)
Autres charges		(107)	(58)
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>(23 344)</b>	<b>(18 204)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(1 852)</b>	<b>508</b>
Produits financiers		33	19
Charges financières		(155)	(184)
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	5.6	<b>(122)</b>	<b>(165)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>		<b>(1 974)</b>	<b>343</b>
Produits exceptionnels		9	189
Charges exceptionnelles		(57)	(280)
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	5.7	<b>(48)</b>	<b>(92)</b>
Impôt sur les bénéfices	5.8	12	15
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>(2 010)</b>	<b>266</b>
Nombre d'actions existantes à date de clôture <sup>(1)</sup>		6 930 904	5 447 691
Résultat de base par actions (hors actions propres)		(0,292)	0,049
Nombre d'actions maximales (i.e. incluant les émissions potentielles)		6 930 904	6 930 905
Résultat dilué par actions (hors actions propres)		(0,292)	0,039
<sup>(1)</sup> dont Nombre d'actions propres		54 991	62 809

## 3.2 BILAN

En milliers d'euros	Notes	31/10/2022		30/04/2022	
		Brut	Amort. / Prov.	Net	Net
Immobilisations incorporelles	5.9	2 641	1 573	1 068	845
Immobilisations corporelles	5.10	2 619	1 532	1 087	1 242
Immobilisations financières	5.11	1 501	392	1 109	1 152
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>6 760</b>	<b>3 497</b>	<b>3 263</b>	<b>3 239</b>
Stocks	5.12	8 423	160	8 263	8 923
Clients et comptes rattachés	5.13	934	26	908	663
Autres créances	5.14	2 111	615	1 495	1 578
Valeurs mobilières de placement		94	14	80	94
Disponibilités		5 217	-	5 217	8 302
Comptes de régularisation	5.14	355	-	355	657
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>		<b>17 134</b>	<b>815</b>	<b>16 319</b>	<b>20 217</b>
Ecart de conversion actif	5.14	2	-	2	13
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>23 897</b>	<b>4 312</b>	<b>19 584</b>	<b>23 469</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>					
Capital social	5.15			693	545
Primes d'émission				6 106	2 380
Réserve légale				10	10
Autres réserves				-	-
Report à nouveau				(897)	(928)
Résultat de la période				(2 010)	31
Subventions d'investissement				-	-
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>				<b>3 901</b>	<b>2 038</b>
Provisions pour risques et charges	5.16			281	242
Emprunts obligataires convertibles	5.17			-	3 878
Emprunts et dettes établissements de crédit	5.18			6 068	6 863
Emprunts et dettes financières divers	5.18			50	35
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5.19			4 750	5 354
Dettes fiscales et sociales	5.20			1 441	1 930
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5.20			-	-
Autres dettes	5.20			2 576	2 548
Comptes de régularisation	5.20			497	565
<b>TOTAL DETTES</b>				<b>15 663</b>	<b>21 414</b>
Ecart de conversion passif	5.20			19	17
<b>TOTAL PASSIF</b>				<b>19 584</b>	<b>23 469</b>

### 3.3 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En milliers d'euros	Notes	31/10/2022 - 6 Mois -	31/10/2021 - 6 Mois -
<b>OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>			
<b>Résultat net</b>		<b>(2 010)</b>	<b>266</b>
- Amortissements	5.5	217	193
- Provisions	5.5 & 5.16	122	34
- Plus-values de cession, nettes d'impôts		25	60
- Production immobilisée	5.2	-	-
- Subvention		-	(62)
- Autre	5.4	15	(314)
<b>Total Variation de Trésorerie issue du Résultat de la période</b>		<b>(1 631)</b>	<b>178</b>
- Variations de stock	5.12	654	(2 609)
- Variation des créances d'exploitation ou liées à l'activité	5.13 & 5.14	79	211
- Variation des dettes d'exploitation ou liées à l'activité	5.20 & 5.21	(1 134)	(2 149)
<b>Variation du besoin en fonds de roulement liée à l'activité</b>	5.12 / 13 & 14 5.19 & 5.20	<b>(402)</b>	<b>(4 547)</b>
<b>FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES</b>		<b>(2 033)</b>	<b>(4 369)</b>
<b>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>			
Acquisitions d'immobilisations	5.9 & 5.10	(309)	(691)
Cessions d'immobilisations	5.9 & 5.10	-	23
(Augmentations) / Réductions d'immobilisations financières	5.11	38	33
<b>FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>(272)</b>	<b>(635)</b>
<b>OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>			
Augmentations de capital en numéraire (dont prime d'émission)	5.15	-	869
Emission d'Obligations Convertibles en Actions	5.17	0	-
Souscription d'emprunts bancaires	5.18	-	-
Remboursements d'emprunts	5.18	(795)	(433)
Subvention d'investissement reçue		-	200
Variation des comptes courants		15	20
<b>FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>		<b>(780)</b>	<b>656</b>
<b>VARIATION NETTE DE TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE</b>		<b>(3 084)</b>	<b>(4 348)</b>
<b>TRESORERIE &amp; EQUIVALENTS DE TRESORERIE A L'OUVERTURE</b>		<b>8 395</b>	<b>12 859</b>
<b>TRESORERIE &amp; EQUIVALENTS DE TRESORERIE A LA CLOTURE</b>		<b>5 311</b>	<b>8 511</b>
<i>Dont Concours bancaires courants</i>			

### 3.4 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros	Capital social	Primes d'émission	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Autres	Total
<b>Situation au 30/04/2022</b>	<b>545</b>	<b>2 380</b>	<b>10</b>	<b>(928)</b>	<b>31</b>	<b>-</b>	<b>2 038</b>
Affectation du résultat <sup>(1)</sup>				31	(31)		-
Résultat de la période					(2 010)		(2 010)
Augmentations de capital <sup>(2)</sup>	148	3 725					3 873
Autres variations						-	-
<b>Situation au 31/10/2022</b>	<b>693</b>	<b>6 106</b>	<b>10</b>	<b>(897)</b>	<b>(2 010)</b>	<b>-</b>	<b>3 901</b>

(1) Par décision de l'Assemblée Générale Mixte du 21 octobre 2022 d'affecter le bénéfice au report à nouveau.

(2) Emission d'actions ordinaires nouvelles par décision du Conseil d'Administration du 1<sup>er</sup> juillet 2022, dans le cadre de la conversion des obligations convertibles en actions détenues par M6. Se reporter au point 1 du présent rapport pour plus de détails.



### 3.5 RECONCILIATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION ET DE L'EBITDA RETRAITE

En milliers d'euros	31/10/2022 - 6 Mois -	31/10/2021 - 6 Mois -	% Variation
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(1 852)</b>	<b>508</b>	<b>-465%</b>
Diffusions Spots TV-Radio-Web rémunérées en OCA	224	520	-57%
Franchises de loyer des boutiques	(36)	(56)	36%
Charges de plan de rémunération en actions	15	(71)	121%
Autres charges retraitées	67	42	
<b>EBIT RETRAITE</b>	<b>(1 582)</b>	<b>942</b>	<b>-268%</b>
+ Dotations aux amortissements et provisions	306	294	4%
- Reprises sur amortissements et provisions	(44)	(218)	80%
<b>EBITDA RETRAITE</b>	<b>(1 319)</b>	<b>1 018</b>	<b>-230%</b>

### 3.6 RETRAITEMENT DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT FIGURANT DANS LES COMPTES DE LA PERIODE DE LA PERIODE ALLANT DU 1<sup>ER</sup> MAI 2021 AU 31 OCTOBRE 2021

La Société a bénéficié de participations des bailleurs des boutiques de Lyon, de Paris Madeleine et de Paris Rivoli afin de réaliser des travaux d'aménagement spécifiques des locaux loués.

Au cours des précédents exercices, la Société a considéré ces participations comme des subventions d'investissement. Et conformément au PCG, la Société a échelonné sur plusieurs exercices la constatation de l'enrichissement provenant de ces subventions. La Société a ainsi comptabilisé en résultat exceptionnel une quote-part de la subvention au fur et à mesure de l'amortissement de l'immobilisation ainsi financée. Seul figure au bilan, en capitaux propres, le montant net de la subvention non encore inscrite au compte de résultat.

Or, par analogie avec l'avis OEC n°29 sur la comptabilisation des franchises de loyer, il conviendrait de traiter les participations reçues ainsi :

Les participations des bailleurs sont assimilables à des minorations de loyer à étaler dans le temps ;

- Une quote-part de la participation reçue doit être reconnue en résultat opérationnel plutôt qu'en résultat exceptionnel ;
- La participation est étalée linéairement sur la durée du bail et non la durée d'amortissement des immobilisations ainsi financés ;
- La part restant à étaler est à reconnaître dans les autres éléments de passif (Produit constaté d'avance) et non dans les capitaux propres.

Les effets de l'application de cette nouvelle méthode ont été comptabilisés dans les comptes clos au 30 avril 2022 et se résument ainsi au 31 octobre 2021 :

- Reclassement de la part restant à étaler à l'ouverture de l'exercice, (398 K€) de capitaux propres à autres éléments de passif ;
- Rectification des montants restant à étaler. En effet les participations ont été étalées sur la durée de vie des immobilisations financées et non la durée du bail. L'impact est la reconnaissance d'une charge exceptionnelle de 60 K€ à l'ouverture ;
- Annulation de la quote-part des subventions versées au compte de résultat (produit exceptionnel) pour 62 K€ ;
- Reconnaissance dans le résultat opérationnel désormais de l'étalement, linéarisé dans le temps, de la participation aux travaux. L'impact est une minoration du poste de loyers de 45 K€.

Ci-dessous sont présentés les principaux postes de la période comparative (i.e. situation intermédiaire au 31/10/2021) impactés par le retraitement des subventions d'investissement que représentent les participations des bailleurs des boutiques de Lyon, de Paris Madeleine et de Paris Rivoli.

## Compte de Résultat

<i>En milliers d'euros</i>	31/10/2021 - 6 Mois - Avant correction	31/10/2021 - 6 Mois - Après correction	Variation
Produits d'exploitation	18 712	18 712	-
Charges d'exploitation	(18 204)	(18 159)	(45)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>508</b>	<b>553</b>	<b>(45)</b>
RESULTAT FINANCIER	(165)	(165)	-
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>343</b>	<b>388</b>	<b>(45)</b>
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(92)	(214)	122
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>266</b>	<b>189</b>	<b>77</b>

Le bilan au 30 avril 2022 apparaissant dans le présent rapport n'est pas impacté par le retraitement explicité ci-dessus.

## 4 PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

---

### 4.1 REFERENTIEL COMPTABLE DE LA SOCIETE

Les comptes intermédiaires résumés de la Société ont été établis en conformité avec les principes généraux d'établissement et de présentation des comptes semestriels (recommandation CNC 99R01 et règlement ANC n°16-07 du Code du Commerce du 4 novembre 2016), relatifs au PCG, modifiés par les règlements du Comité de la Réglementation Comptable et de l'Autorité des Normes Comptables.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La Société ne remplissant pas les critères définis par le règlement R.233-16, elle n'est pas dans l'obligation d'établir des comptes consolidés. Les comptes sociaux sont clôturés au 30 avril de chaque année, les comptes intermédiaires sont établis au 31 octobre de chaque année.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

La préparation des états financiers nécessite de la part de la Direction l'exercice du jugement, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui ont un impact sur les montants d'actif et de passif à la clôture ainsi que sur les éléments de résultat de la période. Ces estimations tiennent compte de données économiques susceptibles de variations dans le temps et comportent des aléas.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue.

L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement.

### 4.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

#### Généralités

Les immobilisations incorporelles correspondent principalement à des logiciels, des applications, ou plus généralement à des évolutions de son système d'information propriétaire.

Les immobilisations incorporelles sont également constituées des marques et noms de domaine acquis, comptabilisés à leur coût d'acquisition, comprenant le prix d'achat et les frais accessoires.

Ces immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue, à savoir :

- Pour les logiciels : 1 an à 3 ans ;
- Pour les noms de domaine : 1 à 10 ans.

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées au compte de résultat dans le poste « dotations aux amortissements et provisions ».

### Frais de développement informatique

Les frais de développement informatique sont comptabilisés en charge de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Les frais de développement informatique relatifs à des projets répondant aux critères d'activation sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et amortis linéairement sur 3 ans à compter de leur date de début d'utilisation.

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées au compte de résultat dans le poste « dotations aux amortissements et provisions ».

A la clôture, les projets non terminés sont comptabilisés en avance et acomptes sur immobilisations incorporelles.

### **4.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production et amorties selon les durées moyennes suivantes :

- Matériel : 2 à 5 ans en linéaire ;
- Agencement et installations : 4 à 10 ans en linéaire ;
- Matériel et mobilier de bureau : 5 à 10 ans en linéaire ;
- Matériel informatique : 3 à 5 ans en linéaire.

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées au compte de résultat dans le poste « dotations aux amortissements et provisions ».

### **4.4 IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

Les immobilisations financières figurent au bilan à leur coût d'acquisition et sont, si nécessaire, dépréciées pour tenir compte de leur valeur d'inventaire à la date de clôture.

Les immobilisations financières sont constituées de :

- Titres de Participation ;
- Créances rattachées à des participations ;
- Dépôts et cautionnements ;
- Actions propres et espèces détenues dans le cadre du contrat de liquidité.

### **4.5 DEPRECIATION DES ACTIFS**

Lorsqu'il existe un quelconque indice démontrant que la valeur des immobilisations corporelles, incorporelles ou financières est susceptible d'être remise en cause à la clôture, un test de dépréciation est effectué.

La valeur nette comptable de l'actif immobilisé est alors comparée à sa valeur actuelle et une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage. Cette dernière est calculée en fonction des flux nets de trésorerie attendus de ces actifs.

Aucun indice de perte de valeur n'a été détecté sur la période remettant en cause la valeur des actifs corporels et incorporels.

#### **4.6 PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES**

Les provisions sont constatées lorsque, à la date de clôture, il existe une obligation de la Société à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont le règlement devrait se traduire par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques de la Société ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime de tiers concernés par le fait que la Société assumera certaines responsabilités.

L'estimation du montant figurant en provision correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la Société doive supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée. Une information est alors fournie en annexe.

#### **4.7 STOCKS**

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût de revient réel. Le coût de la sous-activité et les intérêts sont exclus de la valeur des stocks.

Les matières et marchandises sont majoritairement achetées en devises étrangères. Les stocks ont été évalués au prix d'achat converti au jour de la lettre de connaissance majoré des coûts de transports, de douane et de contrôle qualité. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les stocks ont été dépréciés le cas échéant pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes.

Une provision pour dépréciation est constatée en fonction des perspectives de vente, des évolutions technologiques et plus généralement du risque lié à l'obsolescence.

Une dépréciation est aussi constatée lorsque la valeur de réalisation des stocks en fin de période intermédiaire ou d'exercice est inférieure à leur coût d'acquisition. Il en est de même lorsque les stocks présentent des risques de non-écoulement à des conditions normales.

#### **4.8 CREANCES**

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont relatives principalement aux créances commerciales envers les places de marché. Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des impossibilités de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciation éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les autres créances comprennent principalement les avances en compte courant ainsi que les créances fiscales, par exemple la TVA.

#### **4.9 OPERATIONS EN DEVICES ETRANGERES**

Les transactions libellées en devises – principalement USD et CNY, et le cas échéant GBP et CHF - sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction.

En fin de période intermédiaire ou d'exercice, les créances et les dettes libellées en devises sont converties sur la base du taux de change de clôture. Les écarts de conversion qui en résultent sont comptabilisés en écart de conversion, actif et passif. Toute provision pour risque de perte de change est intégrée au résultat financier.

Les écarts de règlements des dettes et créances commerciales sont comptabilisés dans les postes d'autres charges et autres produits, partie intégrante du résultat opérationnel.

#### **4.10 ENGAGEMENTS DE RETRAITE**

Suite à l'interprétation IFRIC sur IAS 19 « avantages au personnel », l'ANC (autorité des normes comptables) a décidé d'introduire un choix de méthode relative à la répartition des droits à prestations pour les régimes à prestations définies conditionnant l'octroi d'une prestation à la fois en fonction de l'ancienneté, pour un montant maximal plafonné et au fait qu'un membre du personnel soit employé par l'entité lorsqu'il atteint l'âge de la retraite (conditions cumulatives), et a procédé à la mise à jour de sa recommandation 2013-02 en conséquence.

Les entités ont désormais le choix de la répartition linéaire des droits qui peut se faire à partir :

- Soit de la date de prise de service du membre du personnel ;
- Soit de la date à partir de laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits à prestation, c'est-à-dire la date avant laquelle les services rendus par le membre du personnel n'affectent ni le montant ni l'échéance des prestations (décision IFRS IC).

Dans ce deuxième cas, la charge correspondant aux avantages concernés est donc comptabilisée entre la date permettant d'atteindre l'ancienneté maximum attendue et la date de départ en retraite. La société a opté pour le maintien de la méthode appliquée à l'ouverture de l'exercice clos 30 avril 2022, soit la répartition linéaire des droits à compter de la date de prise de service des employés.

Les engagements de retraite ne sont pas comptabilisés dans le compte de résultat mais sont mentionnés dans les engagements hors bilan. Le montant correspond à la valeur actualisée des engagements, diminuée de la juste valeur des actifs du régime.

Pour rappel les critères qui ont été retenus au 30 avril 2022 par la Société étaient les suivants :

- Paramètres économiques :
  - Revalorisation annuelle des salaires de 3% ;
  - Taux d'actualisation retenu de 2% ;
  - Taux de rotation retenu de 1.5% ;
  - Table de mortalité : INSEE 2014-2016.
- Paramètres sociaux :
  - Départ volontaire à 65 ans ;
  - Taux de charges sociales moyen de 44%.

#### **4.11 CHIFFRE D'AFFAIRES**

La reconnaissance du chiffre d'affaires a lieu lors du transfert des risques et de propriété, à savoir lors de la remise du bien au transporteur. Il est principalement constitué :

- Des ventes de marchandises,
- De la facturation d'éco-participation et de frais de port
- De la refacturation aux transporteurs de litiges sur marchandises perdues ou abimées.

#### **4.12 FRANCHISES DE LOYER**

Une franchise de loyer accordée, exceptionnelle par rapport aux conditions du marché, entraîne une variation des échéances contractuelles qui n'est justifiée ni techniquement ni économiquement. L'avis OEC N°29 de 1995 sur la comptabilisation des contrats de location préconise de linéariser les loyers sur la durée du contrat, de manière à traduire les avantages économiques procurés par le bien de période en période. Dans ce cas, le produit de la franchise est étalé sur la durée du contrat, une charge à payer étant alors comptabilisée pendant la période de franchise. Il en résulte une répartition linéaire des

loyers inégalement répartie dans le temps (cas des franchises), conformément à l'utilisation réelle du bien et non à la lettre du contrat.

#### **4.13 PARTICIPATION DES BAILLEURS AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BOUTIQUES**

Les avantages accordés par le bailleur au preneur et qui n'ont pas d'autre contrepartie pour le bailleur que de trouver un locataire constituent pour le preneur, une ristourne sur loyers qui est constatée linéairement en résultat sur la durée du bail, de manière homogène avec le traitement appliqué pour la comptabilisation des franchises.

Seul figure au bilan, dans le poste de Produits Constatés d'Avance, le montant net de la subvention non encore inscrite au compte de résultat.

#### **4.14 RESULTAT EXCEPTIONNEL**

Les produits et les charges qui, par leur nature, leur occurrence, ou leur caractère significatif, ne relèvent pas des activités courantes du groupe, sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

#### **4.15 RESULTAT PAR ACTION**

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre d'actions ordinaires existant à la date de clôture.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre d'actions ordinaires existantes à la date clôture, augmentée du nombre maximal d'actions à émettre eu égard aux instruments de capitaux en circulation existants alors.

## 5 NOTES SUR LES COMPTES INTERMEDIAIRES

### 5.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

<i>En milliers d'euros</i>	<b>31/10/2022</b> <b>- 6 Mois -</b>	<b>31/10/2021</b> <b>- 6 Mois -</b>
Ventes de Marchandises	20 495	17 628
Eco-Participation (Eco-Mobilier; D3E)	224	204
Participation aux frais de port	592	517
Refacturations diverses	48	64
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>21 359</b>	<b>18 413</b>
<b><i>Ventilation du poste de Ventes de Marchandises :</i></b>	<b>31/10/2022</b> <b>- 6 Mois -</b>	<b>31/10/2021</b> <b>- 6 Mois -</b>
France	17 840	15 425
Union Européenne	2 653	2 203
Export	3	-
<b>Ventes de Marchandises</b>	<b>20 495</b>	<b>17 628</b>

Dans une conjoncture inflationniste pesant sur la consommation des ménages, le chiffre d'affaires de la période s'est établi à 21.359 K€, en hausse de 2.946 K€ (+16,0%) par rapport à la même période l'an passé.

Miliboo a réalisé au 1<sup>er</sup> trimestre 2022-23 (mai à juillet 22) un chiffre d'affaires de 9.568 K€, en croissance de 596 K€ (+6,7%). Pour rappel le 1<sup>er</sup> trimestre est traditionnellement le moins élevé de l'année en termes de chiffre d'affaires. L'activité a été portée par la croissance des volumes. En France (86% du chiffre d'affaires), Miliboo enregistre une progression de +6,9% de son chiffre d'affaires à 8,2M€, contre 7,7 M€ à la même période l'année passée. Le positionnement *phygital* de la marque a joué à plein. En effet, si l'activité Internet s'est légèrement contractée, les boutiques ont pris le relais de la croissance notamment la 3<sup>ème</sup> Milibootik rue de Rivoli à Paris qui se distingue par sa montée en puissance. À l'international (Italie, Espagne et Allemagne), les ventes sont en croissance de +5,1% témoignant de l'attractivité de l'offre Internet dans ces pays.

Le 2<sup>ème</sup> trimestre présente une forte croissance (+24,9%) avec un chiffre d'affaires s'établissant à 11.791 K€. Cette progression est générale sur tous les pays : en France (86% du chiffre d'affaires), Miliboo enregistre une hausse de son chiffre d'affaires de +22,9%, portée par un bon développement de l'activité sur tous ses canaux de distribution, boutiques, sites Internet et Marketplaces tierces. A l'international, le chiffre d'affaires est en hausse de +38,1%, témoignant de l'attractivité de la marque sur ses marchés phares (Italie, Espagne et Allemagne).

Le panier moyen de la période a progressé de 4,9% pour s'établir à 315 € HT contre 301 € HT pour la même période l'an passé. Le bond de chiffre d'affaires a été réalisé par les volumes, l'effet prix étant marginal sur le semestre.



## 5.2 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

En milliers d'euros	31/10/2022 - 6 Mois -	31/10/2021 - 6 Mois -
Production Immobilisée	-	-
Reprise amortissements et provisions d'exploitation	44	218
Transferts de charge d'exploitation	45	38
Subventions d'exploitation	9	9
Gain de change sur créance et dettes commerciales	35	25
Autres produits	1	10
<b>Produits d'exploitation hors Chiffre d'Affaires</b>	<b>133</b>	<b>299</b>

Le recul des autres produits d'exploitation provient d'une reprise de dépréciation de stocks constatée sur la période précédente.

## 5.3 AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

En milliers d'euros	31/10/2022 - 6 Mois -	31/10/2021 - 6 Mois -
Publicité, relations publiques, marketing	(2 827)	(2 171)
Transports de biens	(2 994)	(2 432)
Frais de stockage	(548)	(106)
Rémunérations d'intermédiaires	(1 469)	(1 192)
Honoraires	(173)	(220)
Sous-traitance générale	(1 044)	(952)
Locations et crédit bail	(866)	(871)
Services bancaires	(147)	(132)
Commissions sur emprunt	(7)	(6)
Déplacements	(79)	(84)
Divers	(562)	(605)
<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>(10 716)</b>	<b>(8 770)</b>

Le total des « autres achats et charges externes » s'établit à 10.716 K€ pour la période, contre 8.770 K€ pour la même période l'an passé, soit une diminution de 1.946 K€ (+22,2%).

Les principales évolutions portent sur les postes de coûts variables suivants :

- Les dépenses de « Publicité, relations publiques, marketing » ont progressé de 656 K€, dont 230K€ d'efforts publicitaires TV/Radio supplémentaires et 101 K€ de frais de tournage d'un nouveau spot de pub. Les dépenses de marketing digital progressent de 312 K€, et se stabilisent autour des 8% de CA sur les deux périodes comparées ;
- Les coûts de « Transport de biens » (i.e. coût de livraison aux clients) ont progressé de 562 K€, comme conséquence mécanique de la hausse du volume d'activité ;
- Les « rémunérations d'intermédiaire » ont progressé de 277 K€. Pour partie il s'agit de commissions des *marketplace* (+91 K€). Pour partie il s'agit de la refacturation par la filiale Miliboutique de ses couts d'exploitation – i.e. la mise à disposition de personnel commercial en boutique sous forme de contrat d'agent exclusif – (+171 K€). Cette augmentation fait suite à l'effet trimestre plein de la boutique de Rivoli et l'accroissement de l'activité des boutiques en général. Parallèlement la société enregistre des charges nouvelles telles principalement celles liées à sa nouvelle structure d'assistance commerciale en Espagne ouverte en décembre 21 (+73K€ de cout d'exploitation pour la période).

Par ailleurs au rang des couts fixes, les « frais de stockage » ont progressé de 442 K€. Cette augmentation provient du fait que la filiale Milistock a bénéficié l'an passé d'une franchise de loyers pour sa plateforme jusqu'au 31 décembre 2021.

## 5.4 CHARGES DE PERSONNEL

En milliers d'euros	31/10/2022 - 6 Mois -	31/10/2021 - 6 Mois -
Salaires et traitements	(1 236)	(1 177)
Charges sociales	(423)	(415)
Attribution Gratuite d'Actions	(15)	154
<b>Charges de personnel</b>	<b>(1 674)</b>	<b>(1 438)</b>

L'évolution des charges de personnel est à mettre au compte de la variation du poste d'Attribution Gratuite d'Actions. En excluant ce dernier, les coûts de personnel progressent de 67 K€ (+4,2%) représentant 7,8% du chiffre d'affaires contre 8,6% pour la même période l'an passé.

## 5.5 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS

En milliers d'euros	31/10/2022 - 6 Mois -	31/10/2021 - 6 Mois -
Dotations aux amortissements	(217)	(193)
Dotations aux provisions	(89)	(100)
<b>Dotations aux amortissements et provisions</b>	<b>(306)</b>	<b>(294)</b>
<i><b>dont ventilation des dotations aux amortissements</b></i>	<b>31/10/2022 - 6 Mois -</b>	<b>31/10/2021 - 6 Mois -</b>
Sur immobilisations incorporelles	(31)	(15)
Sur immobilisations corporelles	(186)	(178)
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>(217)</b>	<b>(193)</b>

## 5.6 RESULTAT FINANCIER

En milliers d'euros	31/10/2022 - 6 Mois -	31/10/2021 - 6 Mois -
Intérêts des comptes courants	4	6
Escomptes obtenus	6	1
Gains de change	10	11
Autres produits financiers	-	-
Reprise sur provisions financières	13	1
<b>Produits financiers</b>	<b>33</b>	<b>19</b>
Intérêts des emprunts et des dettes	(53)	(78)
Intérêts des comptes courants	-	-
Pertes de change	(12)	(10)
Pertes sur créances liées à des participations	-	-
Autres charges financières	-	-
Dotations aux provisions financières	(70)	(91)
Dotations aux dépréciations financières	(19)	(6)
<b>Charges financières</b>	<b>(155)</b>	<b>(184)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(122)</b>	<b>(165)</b>

## 5.7 RESULTAT EXCEPTIONNEL

En milliers d'euros	31/10/2022 - 6 Mois -	31/10/2021 - 6 Mois -
Produits de cession d'éléments d'actifs	-	23
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4	4
Autres produits exceptionnels	5	90
Reprises de provisions exceptionnelles	-	72
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>9</b>	<b>189</b>
VNC d'éléments d'actifs cédés ou mis au rebut	(25)	(83)
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(8)	(29)
Autres charges exceptionnelles	(24)	(41)
Dotations aux provisions exceptionnelles	-	(128)
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>(57)</b>	<b>(280)</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>(48)</b>	<b>(92)</b>

## 5.8 IMPOT SUR LE RESULTAT

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Résultat net
<b>31/10/2022</b>			
Résultat avant impôts	(1 974)	(48)	(2 023)
Impôts	-	-	(12)
Résultat après impôt	(1 974)	(48)	(2 010)
<b>31/10/2021</b>			
Résultat avant impôts	343	(92)	251
Impôts	-	-	(15)
Résultat après impôt	343	(92)	266

## 5.9 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En milliers d'euros	30/04/2022	Acquisitions - Dotations	Activation d'Immo en cours ou d'Avances N-	Cessions, Mises au Rebut, Reprises	Autres	31/10/2022
<b>Valeurs brutes</b>	<b>2 387</b>	<b>279</b>	<b>-</b>	<b>(25)</b>		<b>2 641</b>
Concessions et droits	11					11
Logiciels	1 571	43	113			1 727
Autres immos incorporelles	16					16
Immobilisations incorporelles en cours	-	236	(113)	(25)	789	886
Avances sur immobilisations incorporelles	789				(789)	-
<b>Amortissements</b>	<b>1 542</b>	<b>31</b>	<b>-</b>	<b>-</b>		<b>1 573</b>
Concessions et droits	3					3
Logiciels	1 523	31				1 554
Autres immos incorporelles	16					16
Immobilisations incorporelles en cours	-					-
Avances sur immobilisations incorporelles	-					-
<b>Valeurs nettes</b>	<b>845</b>	<b>248</b>	<b>-</b>	<b>(25)</b>	<b>-</b>	<b>1 068</b>

## 5.10 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En milliers d'euros	30/04/2022	Acquisitions - Dotations	Activation d'Immo en cours ou d'Avances N-	Cessions, Mises au Rebut, Reprises	Autres	31/10/2022
<b>Valeurs brutes</b>	<b>2 589</b>	<b>44</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(14)</b>	<b>2 619</b>
Matériel et outillage	132	1				133
Installations et agencements	1 766	35				1 801
Matériel de transport	6					6
Matériel de bureau et informatique	591	8	80			679
Avances sur immobilisations	93		(80)		(14)	-
Immobilisations corporelles en cours	-					-
<b>Amortissements</b>	<b>1 346</b>	<b>186</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 532</b>
Matériel et outillage	99	7				106
Installations et agencements	857	122				979
Matériel de transport	6					6
Matériel de bureau et informatique	385	57				441
Avances sur immobilisations	-					-
Immobilisations corporelles en cours	-					-
<b>Valeurs nettes</b>	<b>1 242</b>	<b>(142)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(14)</b>	<b>1 087</b>

## 5.11 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

En milliers d'euros	30/04/2022	Acquisitions - Dotations	Cessions, Mises au Rebut, Reprises	Rebours de dépôts et cautions	31/10/2022
<b>Valeurs brutes</b>	<b>1 538</b>	<b>126</b>	<b>(164)</b>	<b>-</b>	<b>1 501</b>
Autres participations	915		(23)		892
<i>dont créances rattachées à des participations</i>	365		(23)		341
Autres titres immobilisés	-				-
Prêts au personnel	1				1
Dépôts et cautionnements	482	10			492
Contrat de liquidité - Actions auto-détenues	95	60	(81)		74
Contrat de liquidité - Espèces	45	57	(60)		42
<b>Provisions</b>	<b>386</b>	<b>5</b>			<b>392</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>1 152</b>	<b>121</b>	<b>(164)</b>	<b>-</b>	<b>1 109</b>

## 5.12 STOCKS ET EN-COURS

En milliers d'euros	Montant brut	Dépréciation	31/10/2022
Stock de matières premières	5	(5)	-
Stock de marchandises	8 419	(156)	8 263
<b>Valeurs nettes</b>	<b>8 423</b>	<b>(160)</b>	<b>8 263</b>

En milliers d'euros	Montant brut	Dépréciation	30/04/2022
Stock de matières premières	5	(5)	-
Stock de marchandises	9 073	(149)	8 923
<b>Valeurs nettes</b>	<b>9 077</b>	<b>(154)</b>	<b>8 923</b>

## 5.13 CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

En milliers d'euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	31/10/2022
Valeurs brutes	934			934
Provision pour dépréciation	(26)			(26)
<b>Valeurs nettes</b>	<b>908</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>908</b>

En milliers d'euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2022
Valeurs brutes	687			687
Provision pour dépréciation	(23)			(23)
<b>Valeurs nettes</b>	<b>663</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>663</b>

## 5.14 AUTRES CREANCES, COMPTES DE REGULARISATION ET ECARTS DE CONVERSION ACTIF

En milliers d'euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	31/10/2022
<b>Valeurs brutes</b>	<b>2 467</b>	-	-	<b>2 467</b>
Créances sociales et fiscales (hors TVA)	410			410
Fournisseurs débiteurs	256			256
Créances Intra-Groupe	1 423			1 423
Débiteurs Divers	22			22
Crédit impôt compétitivité	-			-
Charges constatées d'avance	355			355
Ecart de conversion actif	2			2
<b>Provisions</b>	<b>(615)</b>			<b>(615)</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>1 852</b>	-	-	<b>1 852</b>

  

En milliers d'euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2022
<b>Valeurs brutes</b>	<b>2 793</b>	-	-	<b>2 793</b>
Créances sociales et fiscales	539			539
Fournisseurs débiteurs	298			298
Créances Intra-Groupe	1 275			1 275
Débiteurs Divers	12			12
Crédit impôt compétitivité	-			-
Charges constatées d'avance	657			657
Ecart de conversion actif	13			13
<b>Provisions</b>	<b>(545)</b>			<b>(545)</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>2 248</b>	-	-	<b>2 248</b>

## 5.15 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Composition du capital social	30/04/2022	Créées	Remboursées	31/10/2022
<b>31/10/2022</b>				
Actions Ordinaires	5 447 691	1 483 213		6 930 904
Valeur Nominale	0,10	0,10		0,10

Miliboo et le Groupe M6, à travers sa filiale M6 Interactions, ont signé le 5 mars 2019 un partenariat « media for equity » d'envergure, afin de soutenir les ambitions de développement de Miliboo.

Dans ce cadre, des obligations convertibles en actions (« OCA » ci-après) ont été émises, pour un montant total de 3.750 K€, assorties d'un taux d'intérêt annuel de 1,50%.

Au 30 juin 2022, le montant total de cette créance d'intérêts due à M6 Interactions s'élevait à 138 K€.

Le contrat d'émission signé le 5 mars 2019 prévoyait que, dans l'hypothèse où M6 Interactions déciderait de convertir intégralement ses obligations convertibles en actions ordinaires, cette conversion lui donnerait droit de souscrire à un nombre maximum de 1.483.213 actions ordinaires, représentant 21,40% du capital social de la société.

Il était également prévu que, si la conversion intégrale des obligations convertibles était demandée par M6 Interactions, le montant de la créance d'intérêt porterait augmentation de capital au profit de M6 Interactions, dans la limite de ce montant et par compensation.

Enfin, le contrat d'émission stipulait que, cette augmentation de capital par compensation avec les intérêts dus viendrait en déduction du nombre total d'actions ordinaires pouvant être souscrites par conversion des obligations convertibles. Ainsi, le nombre total d'actions pouvant être émises au profit de M6 Interactions restait inchangé malgré la compensation avec la créance d'intérêts.

À l'issue de ces 3 ans, le Groupe M6 a confirmé sa volonté de devenir un actionnaire de référence de Miliboo et a choisi de convertir l'intégralité des OCA en actions ordinaires.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2022, le Conseil d'Administration de Miliboo a procédé à l'émission de 1.436.405 actions ordinaires nouvelles, de 0,10€ de valeur nominale, en vertu de la conversion des OCA. Enfin, se fondant sur la délégation octroyée par les actionnaires lors de leur assemblée générale mixte du 21 octobre

2021 (douzième résolution), il a procédé à l'émission de 46.808 actions ordinaires nouvelles, de 0,10€ de valeur nominale, par compensation de la créance d'intérêts.

Au global, cette opération se traduit par l'émission au profit de M6 Interactions de 1.483.213 actions nouvelles Miliboo, ce qui porte à 6.930.904 actions le nombre total d'actions Miliboo existantes.

## 5.16 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En milliers d'euros	30/04/2022	Dotations	Reprises	31/10/2022
Provisions pour pertes de change	13	2	(13)	2
Provisions pour litiges	-	-	-	-
Provision garantie clients	186	30	-	216
Provision pour impôts	-	-	-	-
Autres provisions pour risques	8	-	-	8
Autres provisions pour charges	35	21	-	56
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>242</b>	<b>52</b>	<b>(13)</b>	<b>281</b>

## 5.17 EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES

En milliers d'euros	30/04/2022	Contracté	Remboursé	Converti	Gain	31/10/2022
Emprunt obligataire envers M6	3 750	-	-	(3 750)	-	-
Intérêts sur emprunts obligataire envers M6	128	10	-	(138)	-	-
Autres intérêts sur emprunt obligataire	-	-	-	-	-	-
<b>Emprunts obligataires convertibles</b>	<b>3 878</b>	<b>10</b>	<b>-</b>	<b>(3 888)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Pour rappel, la société avait émis deux emprunts obligataires à destination du Groupe M6 dans le cadre de son partenariat media-for-equity, par voie de conversion de dette fournisseur. Les emprunts combinés représentaient 375.000 obligations convertibles en actions, valorisées 3.750 K€.

Les obligations portaient un intérêt annuel fixe de 1,50%, capitalisé annuellement et qui a été converti en actions par voie de compensation de créance. Ces intérêts s'élevaient à 128 K€ à la clôture de l'exercice précédent, et ont atteint 137 K€ au cours de la période.

Ces obligations, et les intérêts attachés, ont été convertis au 1<sup>er</sup> juillet 2022 (se reporter à la section 5.15 – Composition du capital social pour plus de détail).

## 5.18 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

En milliers d'euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	31/10/2022
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 728	4 339	-	6 068
Dettes financières diverses	50	-	-	50
Concours bancaires courants	-	-	-	-
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>1 778</b>	<b>4 339</b>	<b>-</b>	<b>6 118</b>

En milliers d'euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2022
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 662	5 141	60	6 863
Dettes financières diverses	35	-	-	35
Concours bancaires courants	-	-	-	-
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>1 697</b>	<b>5 141</b>	<b>60</b>	<b>6 898</b>

La société n'a contracté aucun nouvel emprunt sur la période.

La société ne bénéficie d'aucune ligne court-terme.

Les emprunts auprès des établissements de crédit sont composés de :

**a.** Un emprunt auprès de la Banque Publique d'Investissement :

- Montant : 250 K€, souscrit en euros ;
- Objet : Financement des frais de lancement industriel et commercial d'une innovation ;
- Versement des fonds : 27/07/2017 ;
- Durée : 7 ans ;
- Remboursement : 20 versements trimestriels à terme échu après une période différée de 24 mois au cours desquels seuls les intérêts seront perçus. Le premier le 31 décembre 2019, le dernier le 31 mars 2025 ;
- Taux annuel : 4,95%.

Au 31 octobre 2022, cet emprunt figure au bilan pour 125 K€.

**b.** Un emprunt auprès du Grand Annecy via la BPI :

- Montant : 40 K€, souscrit en euros
- Objet : Financement du développement d'une gamme de mobilier connecté
- Versement des fonds le 20/07/2017
- Durée : 8 ans,
- Remboursement : en 20 versements trimestriels, d'un montant égal, à terme échu après une période différée de 24 mois au cours desquels seuls les intérêts seront perçus. Le premier le 31 décembre 2020, le dernier le 30 septembre 2025,
- Taux annuel : 0,00%.

Au 31 octobre 2022, cet emprunt figure au bilan pour 24 K€.

**c.** Un emprunt auprès de la Caisse d'Épargne :

- Montant : 104 K€, souscrit en euros
- Objet : Matériel de climatisation et de contrôle d'accès.
- Versement des fonds : 30/04/2019 ;
- Durée : 5 ans ;
- Remboursement : 60 mensualités à échéance constante, la première intervenant le 05/06/2019 et la dernière le 05/11/2024 ;
- Taux annuel : 0,90%.

Au 31 octobre 2022, cet emprunt figure au bilan pour 44 K€.

**d.** Un emprunt auprès de la Banque Publique d'Investissement :

- Montant : 600 K€, souscrit en euros
- Objet : Lancement Industriel et Commercial
- Versement des fonds : 16 janvier 2020 ;
- Durée : 7 ans ;
- Remboursement : 20 versements trimestriels à terme échu après une période différée de 24 mois au cours de laquelle seuls les intérêts seront perçus ;
- Taux annuel : 4,56%.

Au 31 octobre 2022, cet emprunt figure au bilan pour 600 K€.

**e.** Un emprunt auprès de la Société Générale :

- Montant : 600 K€, souscrit en euros
- Objet : Aménagement Boutique Lyon
- Versement des fonds le 14/11/2017
- Durée : 7 ans,
- Remboursement : en 81 versements mensuels après une période différée de 3 mois.
- Taux annuel : 0,40%.

Au 31 octobre 2022, cet emprunt figure au bilan pour 224 K€.

**f.** Un emprunt auprès de la Société Générale :

- Montant : 600 K€, souscrit en euros
- Objet : Aménagement Boutique Madeleine.
- Versement des fonds le 15/01/2019
- Durée : 7 ans,
- Remboursement : en 84 versements mensuels après une période différée de 6 mois.
- Taux annuel : 1,10%.

Au 31 octobre 2022, cet emprunt figure au bilan pour 369 K€.

**g.** Un emprunt auprès de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes :

- Montant : 600 K€, souscrit en euros
- Objet : Financement besoin en fonds de roulement
- Versement des fonds : 23 janvier 2020 ;
- Durée : 5 ans ;
- Remboursement : 60 versements mensuels à terme échu ;
- Taux annuel : 0,80%.

Au 31 octobre 2022, cet emprunt figure au bilan pour 335 K€.

**h.** Un emprunt auprès de la Société Générale

- Montant : 1 000 000 €, souscrit en euros ;
- Objet : Prêt Garanti par l'Etat
- Versement des fonds : 30/04/2020 ;
- Durée totale de prêt : 6 années dont 2 années de différé du remboursement en capital ;
- Amortissement sur 4 ans à échéances mensuelles ;
- Taux d'intérêt annuel : 0,00% pour la première année puis 0,58% hors assurance et Prime de Garantie de l'Etat ;
- Prime de Garantie de l'Etat : 0,25% du capital emprunté au titre de la première année, puis 0,50% pour respectivement la seconde et troisième année, et 1% par an jusqu'à remboursement intégral du prêt.

Au 31 octobre 2022, cet emprunt figure au bilan pour 877 K€.

**i.** Un emprunt auprès de la Banque Publique d'Investissement

- Montant : 1 000 000 €, souscrit en euros ;
- Objet : Prêt Garanti par l'Etat
- Versement des fonds : 19/05/2020 ;
- Durée totale de prêt : 6 années dont 2 années de différé du remboursement en capital ;
- Amortissement sur 4 ans à échéances trimestrielles ;
- Remboursement : 1 versement annuel principal et intérêts, à terme échu après une période différée de 12 mois, sauf activation de l'option d'amortissement additionnel.
- Taux d'intérêt annuel : fixe de 1,75% au titre de la première année, puis 2,25% pour les années suivantes.

Au 31 octobre 2022, cet emprunt figure au bilan pour 938 K€.



- j. Un emprunt auprès de la Banque Palatine
- Montant : 1 000 000 €, souscrit en euros ;
  - Objet : Prêt Garanti par l'Etat
  - Versement des fonds : 12/05/2020 ;
  - Durée totale de prêt : 6 années dont 2 années de différé du remboursement en capital ;
  - Amortissement sur 4 ans à échéances mensuelles ;
  - Taux d'intérêt annuel : 0,00% pour la première année puis 0,73% hors assurance et Prime de Garantie de l'Etat ;
  - Prime de Garanties de l'Etat : 0,25% du capital emprunté au titre de la première année, puis 0,50% pour respectivement la seconde et troisième année, et 1% par an jusqu'à remboursement intégral du prêt.

Au 31 octobre 2022, cet emprunt figure au bilan pour 897 K€.

- k. Un emprunt auprès de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes
- Montant : 400 000 €, souscrit en euros ;
  - Objet : Prêt Garanti par l'Etat
  - Versement des fonds : 05/05/2020 ;
  - Durée totale de prêt : 6 années dont 2 années de différé du remboursement en capital ;
  - Amortissement sur 4 ans à échéances mensuelles ;
  - Taux d'intérêt annuel : 0,00% pour la première année puis 0,73% hors assurance et Prime de Garantie de l'Etat ;
  - Prime de Garantie de l'Etat : 0,25% du capital emprunté au titre de la première année, puis 0,50% pour respectivement la seconde et troisième année, et 1% par an jusqu'à remboursement intégral du prêt.

Au 31 octobre 2022, cet emprunt figure au bilan pour 360 K€.

- l. Un emprunt auprès de la Banque Européenne du Crédit Mutuel
- Montant : 1 000 000 €, souscrit en euros ;
  - Objet : Prêt Garanti par l'Etat
  - Versement des fonds : 13/05/2020 ;
  - Durée totale de prêt : 6 années dont 2 années de différé du remboursement en capital ;
  - Amortissement sur 4 ans à échéances mensuelles ;
  - Taux d'intérêt annuel : 0,00% pour la première année puis 0,70% hors assurance et Prime de Garantie de l'Etat ;
  - Prime de Garantie de l'Etat : 0,25% du capital emprunté au titre de la première année, puis 0,50% pour respectivement la seconde et troisième année, et 1% par an jusqu'à remboursement intégral du prêt.

Au 31 octobre 2022, cet emprunt figure au bilan pour 896 K€.

- m. Un emprunt auprès de la Banque Publique d'Investissement :
- Montant : 620 K€, souscrit en euros
  - Objet : Financement du développement d'une gamme de mobilier connecté
  - Versement des fonds le 20/07/2017
  - Durée : 8 ans,
  - Remboursement : en 20 versements trimestriels, d'un montant égal, à terme échu après une période différée de 24 mois au cours desquels seuls les intérêts seront perçus. Le premier le 30 juin 2020, le dernier le 30 septembre 2025,
  - Taux annuel : 0,00%.

Au 31 octobre 2022, cet emprunt figure au bilan pour 372 K€.

## 5.19 FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

En milliers d'euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	31/10/2022
Fournisseurs et comptes rattachés	4 750	-	-	4 750
<b>Valeurs nettes</b>	<b>4 750</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 750</b>
En milliers d'euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2022
Fournisseurs et comptes rattachés	5 354	-	-	5 354
<b>Valeurs nettes</b>	<b>5 354</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5 354</b>

## 5.20 AUTRES DETTES, COMPTES DE REGULARISATION ET ECARTS DE CONVERSION PASSIF

En milliers d'euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	31/10/2022
Personnel et comptes rattachés	140	-	-	140
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	189	-	-	189
Etat (IS, TVA collectée FRANCE et UE)	1 112	-	-	1 112
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Clients avances et avoirs à établir	817	-	-	817
Charges à Payer <sup>(1)</sup>	487	1 041	231	1 759
Dettes Intra-Groupe	-	-	-	-
Créditeurs divers	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	111	323	63	497
Ecart de conversion passif	19	-	-	19
<b>Valeurs nettes</b>	<b>2 876</b>	<b>1 364</b>	<b>293</b>	<b>4 533</b>
En milliers d'euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2022
Personnel et comptes rattachés	351	-	-	351
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	217	-	-	217
Etat	1 362	-	-	1 362
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Clients avances et avoirs à établir	1 071	-	-	1 071
Charges à Payer <sup>(1) (2)</sup>	116	970	363	1 449
Dettes Intra-Groupe	28	-	-	28
Créditeurs divers	-	-	-	-
Produits constatés d'avance <sup>(2) (3)</sup>	126	337	102	565
Ecart de conversion passif	17	-	-	17
<b>Valeurs nettes</b>	<b>3 288</b>	<b>1 306</b>	<b>466</b>	<b>5 060</b>

<sup>(1)</sup> : Poste constitué très majoritairement par l'étalement des franchises des Boutiques.

<sup>(2)</sup> : Une correction de la répartition par échéance a été effectuée comparativement aux informations mentionnées à l'annexe des comptes au 30/04/2022 précédemment publiée.

<sup>(3)</sup> : Poste constitué très majoritairement par l'étalement des participations aux travaux octroyées par les bailleurs des Boutiques.

## 5.21 PRODUITS A RECEVOIR

En milliers d'euros	31/10/2022	30/04/2022
Créances rattachées à des participations	-	-
Autres immobilisations financières	-	-
Créances clients et comptes rattachés	22	10
Autres créances	105	118
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	-	-
<b>Total produits à recevoir</b>	<b>127</b>	<b>128</b>

## 5.22 CHARGES A PAYER

En milliers d'euros	31/10/2022	30/04/2022
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8	138
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 322	1 392
Dettes fiscales et sociales	397	589
Autres dettes <sup>(1)</sup>	1 405	1 453
<b>Total charges à payer</b>	<b>3 131</b>	<b>3 572</b>

<sup>(1)</sup> dont Charges à Payer issues de l'étalement des franchises des Boutiques

## 5.23 ENGAGEMENTS HORS BILAN

### 5.23.1 IMMOBILISATIONS FINANCEES EN CREDIT-BAIL

Les immobilisations financées par crédit-bail sont comptabilisées en charge en respect du Plan Comptable Général français. Il est indiqué ci-dessous :

- La valeur des biens en crédit-bail au moment de la signature du contrat ;
- Le montant des redevances (loyers) afférentes à la période ;
- Le montant cumulé des redevances (loyers) des exercices précédents ;
- L'évaluation, à la date de clôture du bilan :
  - Des redevances restant à payer,
  - Et le prix d'achat résiduel des biens en crédit-bail

En milliers d'euros	Valeur d'origine HT	Redevances payées		Redevances restant à payer				Valeur de rachat	Dotations Amort. (*)
		Exercice	Cumulées	-1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total		
<b>Matériel de transport</b>									
Fourgon Sprinter	28	3	20	6			6	3	3
Véhicule société 2	98	11	60	21	41		62	1	10
Véhicule société 3	79	10	30	17	48		65	1	8
<b>Totaux</b>	<b>205</b>	<b>24</b>	<b>110</b>	<b>45</b>	<b>89</b>	<b>-</b>	<b>133</b>	<b>5</b>	<b>21</b>

(\*) : Charge d'amortissement de la période qui aurait impacté le compte de résultat si le bien avait été acquis au lieu d'être financé par un crédit-bail. Il a été considéré un amortissement linéaire de 5 ans pour chacune des immobilisations financées en crédit-bail.

### 5.23.2 ENGAGEMENTS EN MATIERE DE LOCATION IMMOBILIERE

Le tableau ci-dessous récapitule les engagements donnés en matière de location immobilière :

En milliers d'euros	Charges de loyers comptabilisées		Charges de loyers restantes			
	Exercice	Cumulés	-1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total
Siège Social - Bâtiment Principal	111	1 688	221	747	-	968
Siège Social - Extension	38	129	75	300	244	619
Boutique Lyon	63	656	135	468	-	603
Boutique Paris Madeleine	462	3 669	924	3 695	924	5 542
Boutique Paris Rivoli	132	364	265	1 060	99	1 424
<b>Totaux</b>	<b>818</b>	<b>6 518</b>	<b>1 624</b>	<b>6 270</b>	<b>1 266</b>	<b>9 160</b>

#### 5.23.2.1 Siège Social

Bail commercial entre la SCI AGL IMMOBILIER et MILIBOO

- Bâtiment à usage industriel, commercial et bureaux
- Situé au 17 rue Mira – 74650 CHAVANOD
- Durée : Du 16 mars 2015 au 15 mars 2027 (12 ans)
- Montant du loyer annuel : 221K€ hors taxes et hors charges
- Indexation : Réévaluation au 01/01 de chaque année et pour la première fois le 01/04/2016. Indice de base : 4 T 2014 (108.47)

#### 5.23.2.2 *Siège Social - Extension*

Bail commercial entre GL IMMO et MILIBOO

- Bâtiment à usage industriel, commercial et bureaux
- Situé au 17 rue Mira – 74650 CHAVANOD
- Durée : Du 1<sup>er</sup> février 2021 au 31 janvier 2031 (10 ans)
- Montant du loyer annuel : 75 K€ hors taxes et hors charges
- Indexation : Réévaluation au 01/01 de chaque année et pour la première fois le 01/01/2022 sur la base de l'indice ILC. Indice de base : T3-2020 / 130,59

#### 5.23.2.3 *Boutique Lyon*

Bail commercial entre WHITE KNIGHT C GROLEE-CARNOT 2013 SAS et MILIBOO

- Bâtiment à usage commercial
- Situé au 31 rue Ferrandière / 4 et 6 rue Grolée – 69002 LYON,
- Durée : période initiale de 6 ans à compter de la date de prise d'effet fixée au 28 août 2017. Renouvellement automatiquement pour 3 ans à compter du 28 août 2023, aucune demande de résiliation de bail n'a été émise dans les délais inscrits au bail.
- Montant du loyer annuel : les charges de loyer restantes sont à hauteur de 165 K€ annuels hors taxes et hors charges, et hors effet comptable de l'étalement de la participation du bailleur aux travaux.

#### 5.23.2.4 *Boutique Paris Madeleine*

Bail commercial entre OFI GB1 et MILIBOO dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Bâtiment à usage commercial
- Situé au 14 boulevard de la Madeleine – 75008 PARIS,
- Durée : 10 ans à compter de la date de prise d'effet fixée au 1<sup>er</sup> novembre 2018,
- Montant du loyer annuel : les charges de loyer restantes sont à hauteur de 924 K€ annuels hors taxes et hors charges, compte tenu de l'étalement de franchises de loyer et de participation du bailleur aux travaux sur la durée du bail.

#### 5.23.2.5 *Boutique Rivoli*

Bail commercial entre ELYREAL et MILIBOO

- Bâtiment à usage commercial
- Situé au 83 bis rue de Rivoli – 75001 PARIS
- Durée : Du 17 mars 2021 au 16 mars 2018 (7 ans)
- Montant du loyer annuel : les charges de loyer restantes sont à hauteur de 265 K€ annuels hors taxes et hors charges, compte tenu d'un étalement de réductions de loyers et de participation du bailleur aux travaux sur la durée du bail
- Indexation : Réévaluation au 01/01 de chaque année et pour la première fois le 01/01/2022 sur la base de l'indice ILC. Indice de base : T3-2020 / 130,59

### 5.23.3 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La provision pour départ en retraite n'est pas comptabilisée dans le compte de résultat.

Pour rappel, le montant de l'engagement hors bilan s'élevait à 30 avril 2022 à 219 K€, charges sociales incluses.

### 5.23.4 COUVERTURE DE CHANGE

Descriptif	Date de souscription	Date de maturité	Devises	Nominal en milliers d'USD	Nominal en milliers d'EUR	Taux	Levée anticipée en milliers d'USD	Couverture restante en milliers d'USD	Couverture restante en milliers d'EUR	Taux BCE à la clôture	Valeur de marché (Euros) à la clôture
Couverture de Change à Terme Fixe	28/10/2022	14/11/2022	EUR/USD	250	250	1,0010	-	250	250	0,9914	252
Couverture de Change à Terme Fixe	28/10/2022	28/11/2022	EUR/USD	250	250	1,0020	-	250	250	0,9914	252

### 5.23.5 GARANTIE DE PAIEMENT DE FACTURES

La Société a mis en place au cours des exercices passés, et à la demande de l'un de ses fournisseurs, une garantie bancaire de paiement de factures d'un montant de 30 K€ auprès de la Banque Européenne du Crédit Mutuel.

### 5.23.6 ENGAGEMENTS CREDIT DOCUMENTAIRE

En milliers d'USD	Échéance	31/10/2022
<b>Engagements hors bilan - Banque Européenne Crédit Mutuel</b>		
Credoc import à vue	28/11/2022	109
<b>Total Credoc en USD</b>		<b>109</b>

### 5.23.7 COVENANT BANCAIRES

La société n'a aucun de ses emprunts soumis à respect de covenant bancaire.

### 5.23.8 DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

- a. Emprunt Société Générale 600 K€.
  - Montant initial de cette garantie = 600 K€.
  - Montant restant 600 K€
  - Date fin échéance garantie : 23/04/2025
  - Nature de la sureté réelle : Nantissement de rang du fonds de commerce de la Boutique de Lyon rue Grôlée jusqu'à remboursement intégral du prêt.
- b. Emprunt Société Générale 700 K€.
  - Montant initial de cette garantie = 700 K€.
  - Montant restant 700 K€
  - Date fin échéance garantie : 21/06/2022
  - Nature de la sureté réelle : Nantissement en rang disponible, et pari passu, du fonds de commerce situé au 14 boulevard de la Madeleine, 75008 Paris, en garantie d'un prêt bancaire.
- c. Emprunt Caisse d'Epargne 750 K€.
  - Montant initial de cette garantie = 750 K€.
  - Montant restant 750 K€
  - Date fin échéance garantie : 05/08/2022
  - Nature de la sureté réelle : Nantissement en rang disponible, et pari passu, du fonds de commerce situé au 14 boulevard de la Madeleine, 75008 Paris, en garantie d'un prêt bancaire.
- d. Emprunt BPA 600 K€.
  - Montant initial de cette garantie = 600 K€.
  - Montant restant 600 K€
  - Date fin échéance garantie : 20/08/2025
  - Nature de la sureté réelle : Nantissement en 7ème rang, du fonds de commerce situé au 14 boulevard de la Madeleine, 75008 Paris, en garantie d'un prêt bancaire.

e. Emprunt Caisse d'Epargne 104 K€.

- Montant initial de cette garantie = 104 K€.
- Montant restant 104 K€
- Date fin échéance garantie : 05/11/2024
- Nature de la sureté réelle : Nantissement en rang disponible, et pari passu, du fonds de commerce situé au 14 boulevard de la Madeleine, 75008 Paris, en garantie d'un prêt bancaire.

### 5.23.9 INSTRUMENTS DE CAPITAUX

	AGA
N° Plan	2020-2
Date du conseil d'administration	28/09/2020
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou attribuées, <i>dont le nombre pouvant être souscrites par ou attribuées aux :</i>	5 822
• <i>mandataires sociaux</i>	-
• <i>salariés</i>	5 822
Point de départ d'exercice des options	N/A
Date d'expiration	N/A
Prix de souscription	-
Modalités d'exercice	cf. Note 1
Nombre d'actions souscrites au 31 octobre 2022	-
Nombre d'actions rachetées ou émises au 31 octobre 2022 dans le cadre du plan d'AGA	5 822
Nombre d'actions à émettre dans le cadre d'un plan d'AGA	-
Nombre d'actions acquises au 31 octobre 2022 par les bénéficiaires du plan d'AGA	-
Nombre cumulé d'options de souscription ou d'achat d'actions annulées ou caduques	-
Reste à souscrire / acquérir par les bénéficiaires à fin d'exercice	5 822

Note 1 :

Le Conseil d'Administration a décidé le 28 septembre 2020 de l'attribution gratuite sous conditions de présence de 7.723 actions ordinaires MILIBOO existantes ou à émettre au profit de cadres clés.

L'attribution des actions est définitive au terme d'une période d'acquisition s'achevant le 2 janvier 2023. Un délai de conservation de deux ans à compter de la date d'acquisition a été fixé par le Conseil d'Administration à l'expiration duquel les bénéficiaires pourront céder leurs actions

L'acquisition cesse en cas de rupture de contrat de travail sauf décès, invalidité ou départ en retraite du bénéficiaire.

L'un des cadres concernés alors, a d'ores et déjà quitté la société. Il reste ainsi 5.822 actions à attribuer définitivement.

La société dispose d'actions auto-détenues en nombre suffisant pour pourvoir à cette acquisition définitive.

## 6 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

---

A la date de publication de ce rapport, la Société n'a pas connaissance d'événements postérieurs à la clôture de nature à avoir une incidence sur les informations contenues dans le présent rapport et/ou les développements actuels et futurs de l'entreprise.